

# NIEUL SUR MER

la ville qui nous rassemble



En page 9  
**QUAND 2 GÉNÉRATIONS  
SE RENCONTRENT**

**N° 4**  
Mars 2007



# ÉDITO



## LIBERTÉ, ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ



Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Les opérations de recensement dans notre commune viennent de s'achever. Je vous remercie pour l'excellent accueil que vous avez réservé aux agents chargés de collecter tous les renseignements. Dès qu'ils seront connus, les résultats de ces travaux vous seront communiqués dans ce magazine.

Le sujet principal de ce numéro est réservé au réaménagement et à l'agrandissement de la salle polyvalente de l'espace Michel Crépeau. Cette infrastructure construite il y a 30 ans a toujours été un point de rencontres et d'échanges extrêmement vivant et dynamique. De très nombreuses manifestations et réunions s'y sont déroulées. A l'invitation du comité des fêtes, des associations ou de la commune, rares sont celles et ceux d'entre vous qui n'y ont pas passé d'agréables moments. Les raisons de la mise en œuvre de ce grand chantier sont simples : depuis de longs mois, un groupe de travail spécifique a écouté les remarques formulées par **toutes les associations** utilisatrices de locaux communaux. Ce partenariat entre élu(e)s du conseil municipal et président(e)s d'associations a permis le montage d'un projet. Vous le découvrirez en pages centrales. La solution retenue va permettre de répondre aux souhaits qui ont été émis. Il s'en suivra une très forte valorisation de ce lieu remarquable de notre commune.

Je tiens à remercier tout particulièrement mon 1<sup>er</sup> adjoint, Henri LAMBERT et Gérard GOUSSEAU, l'adjoint chargé des sports, qui ont piloté ces débats ainsi que les membres du groupe de travail. J'y associe tous les responsables d'associations pour

l'apport de leur précieux concours. Cette salle polyvalente va être indisponible pendant toute la durée des travaux estimée à un an. Des solutions palliatives ont été acceptées par les usagers habituels. Tout le monde y a mis du sien pour poursuivre au mieux ses activités. Merci à tous les intervenants.

Un autre chantier est actuellement en cours. Il se situe au lotissement de l'Estran avenue du Grand Large. 31 logements à loyer intermédiaire sont en construction. Le sujet des logements sociaux a fait la une des médias en ce début d'année. Notre commune poursuit son objectif pour respecter la loi. La création de la zone d'aménagement différée dite des "Franchises" a été votée **à l'unanimité** par le conseil communal le 26 janvier dernier. Elle va nous permettre de lancer des constructions de logements sociaux de qualité qui s'inscriront harmonieusement dans notre paysage. Le dossier est aujourd'hui soumis à l'approbation du Préfet. Sur ce sujet très sensible, la solidarité doit jouer pleinement. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a voté également **à l'unanimité** l'imposition à la taxe d'habitation des locaux vacants depuis plus de 5 ans. Cela ne concerne pas les résidences secondaires. Leurs propriétaires sont depuis toujours assujettis à la taxe d'habitation et contribuent ainsi à l'effort collectif. Il s'agit des maisons vides de tous meubles, donc exemptées de cet impôt, et qui sont conservées dans le patrimoine pour des **raisons de simples convenances personnelles**. Dans le contexte de crise du logement que connaît tout notre pays, ce comportement est indécent.

Qu'il me soit permis au passage de donner un coup de chapeau à l'abbé Pierre qui s'est battu toute sa vie pour que le dossier du logement soit traité au plus haut niveau.

Mesdames, messieurs, les prochaines semaines seront marquées par des élections qui constituent les principes fondamentaux de notre démocratie. Chacune et chacun d'entre vous, en toute liberté, pourra s'exprimer.

**Votez !** C'est un devoir imprescriptible **pour dire ses choix et ses espoirs pour l'avenir.**

Je vous en remercie.

Très cordialement.

Yves ROUSSEAU - Maire de Nieul-sur-Mer

### DERNIERE MINUTE AVANT BOUCLAGE

*Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 21 février 2007, a demandé à l'Education Nationale que soient respectées les dispositions réglementaires en matière de fermeture des classes élémentaires, ce qui implique le maintien des 7<sup>mes</sup> classes de l'école Gabriel Chobelet et de l'école du Fief Arnaud à la rentrée 2007.*

## SOMMAIRE

Édito	Racines	Démocratie	Dossier	Solidarité	Citoyenneté	Passionné(e)s	Pratique Citoyenneté	Agenda
2	3	4	5	6	7	8	9	10
								11
								12

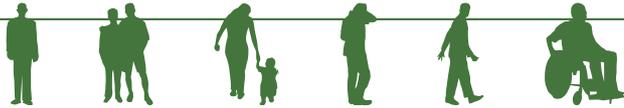
## Nieul-sur-Mer, la ville qui nous rassemble.

En couverture : Conseil d'enfants : Clara TRAPANI, Georgie LEROUX, Axel MENDES - Club des blés d'or : Jocelyne GAL, Jean VIAUD, Jacqueline SIROUET  
 Directeur de la publication : Yves ROUSSEAU - Rédacteur en chef : Sébastien ARZALIER - Photos : Alexandra DUCA (couverture), Archives municipales, AK Architecture.  
 Conception graphique et éditoriale/mise en page : Galeet Jude - Impression : Imprimerie Rochelaise - Tirage : 3000 ex. - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2007

Nieul-sur-Mer, la ville qui nous rassemble est édité par le service communication de la mairie de Nieul-sur-Mer - BP 13 - 17137 Nieul-sur-Mer - 05.46.37.40.10 - www.nieul-sur-mer.fr - mairie@nieul-sur-mer.fr

100 % papier recyclé de postconsommation - Imprimé avec des encres certifiées Ecolabel Nordique





# RACINES

## NIEUL DÉPOUSSIÈRE SON HISTOIRE

*Comme l'un de vos jouets d'enfant, en grandeur nature... L'autopompe « Delahaye » de la ville fait rêver ; et elle laisse imaginer comment intervenaient les pompiers au siècle dernier.*



Quand la brigade des sapeurs pompiers de La Rochelle reçoit sa première autopompe en 1909, il s'agit d'un modèle sophistiqué, une «Delahaye PS 32 » construite deux ans plus tôt. Après plusieurs décennies de service pour la ville, elle est reléguée à la commune de Nieul-sur-Mer, qui cherche alors à structurer un service incendie. Il est dissout à la fin des années soixante pour que ceux de Saint-Xandre et de La Rochelle, quartier de Mireuil, interviennent sur l'ensemble de l'agglomération. Pour l'autopompe, cela marque la fin de sa vocation utilitaire et elle se retrouve abandonnée dans le hangar « Vidaling ». Face aux maintes sollicitations des collectionneurs, la municipalité fait le choix de conserver un témoignage du patrimoine local plutôt que d'en tirer un bon prix.



### Une deuxième vie

Un nieulais passionné de véhicules anciens propose au maire de la ville, en 1990, de la restaurer bénévolement et pour le compte de la collectivité. Jacky Desbois s'entoure de copains et avec le savoir-faire de chacun, il passe des centaines d'heures à cette restauration magnifique. La mairie l'a remercié en bonne et due forme



par un protocole officiel, lui accordant la permission exceptionnelle de conduire l'engin. L'autopompe repomponnée fait sa première sortie publique en fanfare, en 1992, dans le parc municipal. Celui qui lui a redonné vie est toujours aussi fier de la présenter à l'occasion des manifestations locales, d'autant plus qu'elle arbore les couleurs de Nieul-sur-Mer. Pour l'anecdote, la voiture a été demandée pour faire figuration lors d'un arbre de Noël à l'Elysée, mais dans le risque de l'endommager dans son voyage, on a préféré nous laisser le privilège d'en profiter !



### Séances du Conseil Municipal extraites du registre des délibérations

#### Séance du 18 juin 1883

Le Conseil Municipal de Nieul-sur-Mer entreprend de créer une première subdivision de sapeurs pompiers et investit dans un équipement adapté.

#### Séance du 12 novembre 1893

Devant l'importance de la dépense, seule l'acquisition de douze grenades « Valette » sera votée.

#### Séance du 2 septembre 1928

Une première pompe à incendie d'occasion « à bras » est achetée à la ville de Marans pour la somme de 1500 francs.

#### Séance du 31 août 1930

Les pompiers volontaires sont indemnisés.

#### Séance du 6 novembre 1932

Un corps de sapeurs pompiers communaux est créé pour un engagement quinquennal, sur la base du volontariat.

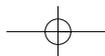
#### Séance du 27 avril 1941

Après plusieurs débats, le Conseil municipal décide d'acquérir l'autopompe de la ville de La Rochelle pour la somme de 8000 francs à l'époque.

#### Séance du 7 juillet 1948

Le Conseil achète l'immeuble « Vidaling », rue de l'Océan, afin de préserver le véhicule ainsi que le matériel subsidiaire.

**Pour fêter les 100 ans du véhicule communal,  
le dimanche 3 juin 2007  
est une des rares occasions de venir l'admirer.  
Rejoignez-nous dans le parc municipal !  
Un programme détaillé sera adressé à chacun,  
quelques jours avant l'évènement.**







# DÉMOCRATIE

## ATTENTION FRAGILE

*La commission municipale chargée de l'écologie pense ou repense des solutions pour préserver l'environnement local. Dernièrement, ses membres se sont penchés sur le cadre de vie du marais de Lauzières et son devenir.*



Avec leur beauté naturelle, les marais inspirent les artistes du cru, accueillent des centaines d'espèces d'oiseaux et conquièrent les visiteurs qui savent apprécier d'autres richesses que celle des plages de la côte. Le marais Gatineau, soumis à l'influence des marées, présente une richesse faunistique et floristique étroitement liée au fonctionnement du réseau hydraulique. C'est pourquoi la commune a sollicité la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour étudier ensemble une démarche environnementale.

Première étape : rencontrer les propriétaires des marais afin de leur présenter les menaces que l'on peut anticiper dès aujourd'hui. Les convaincre ensuite de la nécessité d'un entretien approprié sur le long terme. Pour en optimiser les effets, il est envisagé de rassembler les voix de tous au nom d'une même association, qui établirait un plan de gestion et formulerait des propositions d'actions. Parce qu'il touche à l'un des traits du patrimoine nieulais, ce projet est important et doit être pris au sérieux.



## LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DES MOUSTIQUES

*Lorsqu'ils infestent des hectares de terrain à proximité des habitats, les moustiques sont potentiellement nuisibles. Pour éviter de les inviter, il y a quelques astuces à connaître.*

Depuis plus de quarante ans, les conseils généraux chargent l'Entente Inter-départementale pour la Démoustication (E.I.D.) d'assurer la lutte contre les moustiques sur le littoral Atlantique.

Une mission de service public non négligeable, qui ne requiert pas moins de cinquante-cinq agents pour sauver votre peau ! Respectueux de l'environnement, ils agissent avec des produits adaptés à cette zone sensible.

**Un document explicatif est disponible sur le site : [www.eidatlantique.eu](http://www.eidatlantique.eu)**

### C'est là que vous intervenez

Afin d'optimiser l'efficacité des actions de terrain menées par les agents de la démoustication sur la commune et participer directement à la réduction de la nuisance, il suffit de suivre les recommandations préconisées par les experts. Si l'on devait n'en retenir qu'une : supprimer les points d'eau stagnante qui sont les viviers de milliers de larves de moustiques, destinées, à terme, à vous piquer !

## UN BOUT-BOUT FAIT LE PRINTEMPS

*Les giboulées de mars ne sont pas la manière la plus poétique d'annoncer le printemps. Avez-vous déjà écouté la nature à la même période ?*

Bout-bout ! Bout-bout !... C'est le signe du retour de la huppe fasciée, surnommée « bout-bout » pour son pépiement. Après son traditionnel trekking en Afrique, entre l'Equateur et le sud du Sahara, elle vient appeler le printemps en France, avec plus d'exotisme que le coucou. En observant votre jardin, vous la verrez perfo- rer la pelouse, tentant d'y trouver des larves et des insectes.

Impossible de s'y méprendre : à peine plus grosse qu'un merle, elle porte un plumage orangé ainsi qu'un « boléro » zébré noir et blanc sur ses ailes. Avec une extravagance

assumée jusqu'au bout, elle déploie une flamboyante huppe à la moindre inquiétude. Dans les arbres creux, les anfractuosités des vieux murs ou les greniers, la femelle couve, et le mâle ravi- taille. Ils se relaient néanmoins pour nourrir les oisillons, à qui il ne faut que seize jours pour éclore, vingt-cinq pour voler de leurs propres ailes ! Une étape incontournable pour repartir dans leur maison d'hiver, et revenir au printemps prochain.



## OPPOSITION LE MOT

### L'école élémentaire, une des priorités communales...

"L'éducation nationale est un service public de l'Etat sous réserve des compétences attribuées aux collectivités territoriales" (art. L 211-1 du code de l'Education). En ce qui concerne le 1<sup>er</sup> degré, ce sont les communes qui assurent construction, entretien et fonctionnement des écoles, création et suppression de classes après avis du représentant de l'état ; l'Inspection d'Académie a pour charge de créer ou de supprimer les postes d'instituteur ou de professeur des écoles.

Nous avons été informés en Conseil municipal qu'à la prochaine rentrée, 2 postes et donc 2 classes risquaient d'être supprimés dans les écoles élémentaires de la commune, étant donné que le nombre des élèves inscrits était voisin du seuil de fermeture dans chaque école.

A l'heure où l'importance des premières années de l'école et des acquis de cette période est soulignée par tous, il nous semble essentiel de maintenir des effectifs raisonnables dans les classes primaires et donc les postes en rapport. Les Nieulais dans leur ensemble avec les parents d'élèves doivent se battre contre ces éventuelles suppressions de postes.

Par ailleurs, nous souhaitons nous faire l'écho du mécontentement de nombreux parents d'élèves lors de la dernière grève de la fonction publique qui ont été informés de l'arrêt de travail du personnel communal le mardi soir pour le jeudi matin (ni garderie, ni cantine...). Si nous ne remettons nullement en cause le droit de grève, il nous semble légitime de demander un délai décent d'information des familles afin de leur permettre de s'organiser au mieux. D'autres écoles de la C.D.A ont pu prévenir les parents dès le vendredi précédent ; il paraît donc possible, avec un management responsable du personnel communal d'avoir une communication plus satisfaisante.





## PLUSIEURS MAISONS POUR LES ASSOCIATIONS

*Plutôt que d'investir dans la réalisation d'une construction ostentatoire, la ville de Nieul a fait le choix de repenser le fonctionnement des locaux. À vocation sportive au départ, ils seront ainsi mieux adaptés aux besoins des associations.*



### Rétrospective :

En mai 2003, un bilan s'impose sur l'état des bâtiments communaux recevant des activités associatives ou susceptibles d'en accueillir de nouvelles, ainsi que leur utilisation. Un groupe de travail constitué d'élus est affecté à ce projet de "maison des associations", encadré par Gérard GOUSSEAU, Adjoint des affaires sportives. A l'époque, les représentants respectifs des quarante associations sont reçus en mairie pour évoquer leurs conditions de fonctionnement ainsi que les besoins pressentis pour assurer leur développement. Après avoir fait l'objet un rapport "coût / avantage", chacune des propositions est hiérarchisée dans un ordre de priorités. Au final, l'aménagement de certains espaces s'avère plus stratégique qu'une maison des associations à proprement parler. Suite à ces réflexions, l'ambition se répartit sur l'ancienne école de Lauzières, les bâtiments Cossevin du centre bourg, les salles de la rue Saint-Blaise et l'ensemble Michel Crépeau. Les différents travaux ne pouvant être réalisés dans un même temps pour des raisons budgétaires, la priorité a été accordée à la rénovation et à l'extension de l'espace Michel Crépeau pour l'année 2007.

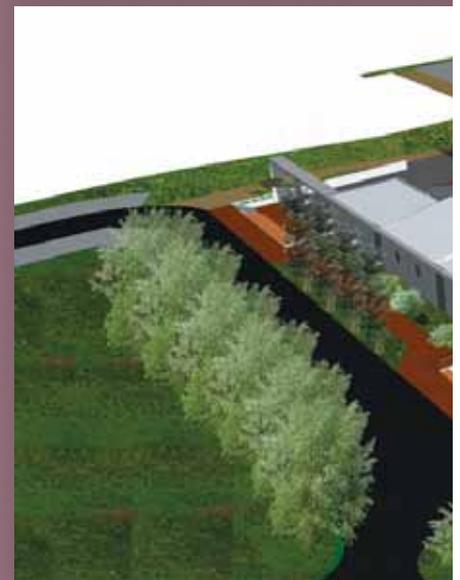
### La première phase : la salle polyvalente

En un mot d'ordre, la manœuvre consiste à préserver sa vocation polyvalente et prévoir de nouvelles dispositions pour les manifestations culturelles ainsi que les fêtes traditionnelles (repas dansants, mariage...). Avant même de toucher aux bâtiments, la première étape permet l'amélioration de l'usage des deux salles qui font en partie l'espace Michel Crépeau. Les premiers travaux porteront sur la mise à niveau technique de la grande salle : isolation thermique et meilleure gestion de la chaleur, traitement acoustique et installation de sols multifonctionnels. Les locaux destinés à la boxe et au tennis de table seront réaménagés de manière plus spécifique à ces disciplines. Pour que chacune des surfaces soit exploitée, la petite salle autour de l'entrée principale sera réaménagée et consacrée aux réunions. À terme, l'accès et l'isolation de chacune des salles permettront un fonctionnement indépendant.



### La seconde phase : l'extension

La deuxième étape est axée sur l'extension de la salle polyvalente pour donner aux activités associatives de la ville tous les moyens et tout l'espace dont elles ont besoin pour se développer. Les techniciens doivent d'abord définir l'équipement adéquat. Lorsqu'ils auront pensé la configuration de l'espace pour accueillir deux cents places assises et élaboré un espace de rangements plus consacré



# DOSSIER

CITOYENNETÉ  
LIVES



quent, il restera encore à pourvoir la salle de loges et d'une régie, à installer des sanitaires ainsi qu'un vestiaire plus sophistiqués...

Elle pourra enfin s'attaquer à la pièce maîtresse du programme : la scène.

Elle fonctionnera du côté de la grande salle réhabilitée... Ou du côté de l'extension, plus intimiste, selon les manifestations ! Ces superstructures et ce matériel s'avèrent indispensables pour accueillir dignement toutes les formes de spectacle vivant (théâtre, danses, concerts...).

L'idée, c'est donc de donner à cette extension sa véritable dimension culturelle.

## **Pragmatique et esthétique**

Indépendamment des considérations techniques, le groupe de travail envisage une cohérence esthétique entre l'extérieur des bâtiments existants et celui de l'extension.

Un aménagement des espaces paysagers environnants permettra au dispositif final de s'intégrer harmonieusement dans le site.

À terme, en 2009, cent places de stationnement supplémentaires seront dégagées devant les

bâtiments ; soit cent soixante dix places pour vous faciliter l'accès à la crèche, l'école maternelle, la salle polyvalente, et le terrain de tennis.

Ces travaux devraient s'échelonner sur un planning de douze mois à partir du second trimestre, avec un budget prévisionnel de 1 650 000 € HT.

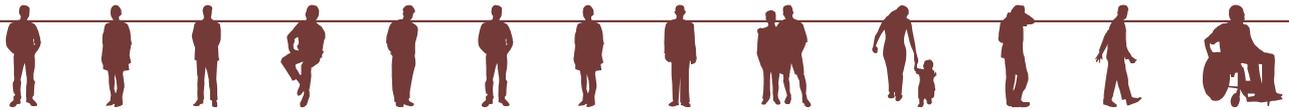


## **Les dessous du projet**

**Du 26 mars au 7 avril 2007,  
le hall d'accueil de la mairie reçoit  
l'exposition du projet avec tout ce qu'il  
faut pour en comprendre les enjeux :  
esquisses, plans et  
projections commentés.**

**L'entrée est libre, au public aux heures  
d'ouverture de la mairie : du lundi au  
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Le samedi de 10h à 12h.**

Infographies : AK Architecture.



## LE CCAS FAIT PEAU NEUVE

*Le nouveau local du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est aménagé de manière à rendre la Banque alimentaire plus fonctionnelle et à accueillir les assistantes sociales sur le même site, au cœur de la commune : entre le local jeunes et la mairie.*

L'aile affectée à la banque alimentaire comporte deux pièces ; l'une est destinée à la conservation des produits alimentaires, équipée d'un réfrigérateur et d'un congélateur. Pour que les bénévoles ne se gênent pas dans leur besogne, c'est la plus grande qui a été affectée à la préparation des colis. Chaque semaine, sept nieulais redistribuent les denrées issues des surplus européens (en particulier pour les produits laitiers), de certaines grandes surfaces et surtout, des journées de collectes nationales en novembre et en avril. À Nieul-sur-Mer, ce sont les écoles et le magasin Intermarché qui reçoivent les donations. Lors de l'action des 24 et 25 novembre 2006, votre générosité a été estimée à 1 500 kg de denrées ! De quoi assurer l'action de la Banque sur le long terme... Tout ce qui est donné est ensuite stocké dans un entrepôt basé à

Périgny, et nos locaux sont ensuite réaménagés à mesure des besoins. La prochaine collecte aura lieu le 20 et le 21 avril 2007.

### *De meilleures conditions de travail pour les assistantes sociales*

L'action de Stéphanie Richart est très ciblée. L'assistante sociale du CCAS assure principalement l'instruction des demandes d'aide en provenance des personnes âgées. Elle participe par ailleurs au projet de centre de vie prévu pour la fin 2008. Sa collègue Sylvie Zégrani dépend du Conseil général ; elle reçoit toutes les personnes en difficulté. Leur bureau est conçu de manière à préserver la confidentialité et à favoriser l'accès aux personnes handicapées avec une rampe pour fauteuils roulants. Plus aucune raison de se résigner en cas de besoin.



## LA CHANCE AUX TRADITIONS

*Chaque année, un événement rassemble les plus de soixante-dix ans de la commune. Une génération qui sait vivre...*

Le 10 décembre 2006, deux cent trente épiciériens ont eu le plaisir de se retrouver et de faire vivre la mémoire de Nieul-sur-Mer le temps d'un repas. Habitée à faire découvrir de nouveaux talents, la ville a bluffé l'audience avec une programmation dont la renommée allait à coup sûr faire exploser le succès : l'orchestre de David Laroche, accompagné du chanteur de la troupe d'André Verchuren et de l'accordéoniste de l'émission de Pascal Sevran ! De plus en plus d'adeptes, que l'on ne peut accueillir que dans le plus vaste de nos locaux : la salle polyvalente de l'espace Michel Crépeau. En travaux à la période instituée (voir l'article en pages 6 et 7), il faudra faire preuve d'un peu de patience avant la prochaine édition, différée au mois de mars ou d'avril 2008. Réinitée en décembre dans une salle remise à neuf, il y aura donc deux occasions de vibrer en 2008 !



# SOLIDARITÉ

## LOGEMENT : COMMENT NIEUL FAIT FACE AU PROBLÈME.

*Toujours ancrée dans une démarche sociale, les problèmes de logements sont dans la liste des priorités traitées par la municipalité.*

**A** l'échelle locale des dizaines de familles souffrent d'un paradoxe social : elles n'entrent pas dans le cadre des attributions des organismes HLM et ne peuvent pas supporter la charge des loyers imposés par le marché immobilier. C'est pourquoi au-delà des logements sociaux proprement dits, la municipalité s'attache à développer la construction de « logements locatifs à usage social ». Ces démarches ont ainsi abouti à un engagement de l'aménageur du lotissement de l'Estran, avenue du Grand Large, pour la construction de 31 maisons groupées.



## QUAND DEUX GÉNÉRATIONS SE RENCONTRENT

*Pour les enfants, les grands-parents ont plein d'histoires à raconter et ils sont toujours disposés à répondre à leurs nombreuses questions.*

**C**'est pourquoi les élus encouragent la transmission sous toutes ses formes, avec des moments de partage comme « l'aide aux devoirs » par le club des Blés d'or initiée par la commune en 2002, la rénovation des tables d'école avec le conseil des sages et le conseil de jeunes (solidarité pour le Sénégal), le goûter des anciens organisé par le comité des fêtes le dimanche 21 janvier 2007 en présence du conseil d'enfants.



Quelques événements parmi les rencontres intergénérationnelles organisées à Nieul-sur-Mer... En effet, la commune, les associations locales et les conseils "Enfants, Jeunes, Sages" s'engagent depuis plusieurs années pour que ceux qui ne parlent pas toujours le même langage se comprennent et s'entraident.

Au final, ces rencontres font l'épanouissement réciproque des aînés et des enfants.

## DE LA GÉNÉROSITÉ PLEIN LES PLACARDS

*Habités à surconsommer, on se dit souvent que ce dont on peut se passer profiterait mieux à ceux qui en ont besoin. Enfin une occasion de mettre nos principes en action !*

**L**es acteurs sociaux de la ville sont nombreux : c'est l'association T'CAP ECO qui se mobilise autour d'une collecte de vêtements et de textiles, ce sont les membres du conseil des sages qui distribuent les tracts de l'évènement dans les 2 500 boîtes aux lettres de notre commune... Et c'est vous !

### Collecte, mode d'emploi

1. Vous vous rappelez l'existence de tout ce dont vous ne vous servez plus : vêtements, linge de maison, chaussures, sacs, bagages, vaisselle, livres, bijoux, petit électroménager et jouets ; en vous assurant que tout soit propre et en bon état.
2. Le mercredi 2 mai 2007 dès 8 heures, vous déposez ce que vous souhaitez donner sur votre trottoir, dans un sac plastique ou un carton.
3. Le camion de T'CAP ECO passe les prendre avant de les redistribuer.

## CITOYENNETÉ



## GESTION DES DECHETS

SUITE

*On ne pourra plus dire qu'on ne le savait pas !*

### Consommer malin

- je prends mon panier et je refuse les sacs en plastique
- je préfère les produits à la coupe ou en vrac (sans emballage)
- je choisis les produits rechargeables (piles, produits de nettoyage) ou durables : ampoules longue durée

### Composter

- je fabrique l'engrais pour mon jardin avec les épluchures de légumes, les restes de repas (pâtes, riz, légumes), les déchets du jardin (mauvaises herbes, feuilles)

### Trier

- dans les sacs jaunes : je mets les journaux, les emballages en cartons, les flacons et bouteilles en plastique, les boîtes de conserve, les canettes, les briques alimentaires, ...

Je ne mets pas : le verre, la vaisselle, le polystyrène, les pots de yaourts, les bouteilles d'huile en plastique

- j'apporte à la déchetterie le verre, les encombrants, le bois, le métal, les huiles usagées

### Info pratique :

La CdA de La Rochelle met à dispositions des habitants des composteurs à petits prix (15 € environ)  
Contact : 05 46 30 34 00

### Horaires de la déchetterie de Nieul

Ouverte du mardi au samedi (sauf jours fériés)  
de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00



# PASSIONNÉ(E)S



## TOUJOURS DANS LES STARTING BLOCKS

*Chacun des projets de Roland Ben-Itha est porté par le goût de l'effort... et celui des autres : l'énergie, il ne la revend pas, il la donne.*

On peut dire que son implication dans l'action locale et ses performances sportives ont été dignement récompensées. Un remplacement au pied levé dans une équipe de football révèle son potentiel, qui l'incite à prendre une licence en 1938.

Il fait ensuite de Nieul-sur-Mer son nouveau terrain de jeu quand il s'y installe, dans les années 90.

Lors de tournois d'archerie tradi-

tionnelle, son acuité l'adoue « Empereur », et « Roi » à sept reprises ! Un statut bien légitime pour entraîner les adhérents des Archers de La Tublerie... Champion de France de musculation en 1998 et 1999, il partage son expérience avec les jeunes du 519<sup>ème</sup> régiment de La Rochelle, toujours à titre bénévole. Dans son élan, il a participé à la création de l'association de course à pied Nieulairpur.

### Chapeau !

Aujourd'hui, se sont les autres que Roland Ben-Itha fait courir, en participant à l'orga-

nisation du marathon de La Rochelle ; et il se ménage toujours du temps pour s'investir auprès du comité des fêtes. Quand le Préfet de la Charente-Maritime lui remet en mains propres la « médaille d'or de la jeunesse, des sports et de la vie associative » en décembre 2006, on est tenté d'ajouter « de la solidarité » : Roland Ben-Itha affiche toujours le même sourire et montre de l'espoir quant à la relève de son action menée à la Banque alimentaire ; il fait confiance à la dynamique des jeunes nieulais.

## UN « SALON LITTÉRAIRE » À NIEUL

*Il y a ceux que certaines œuvres bouleversent, et qui ont envie de le crier sur les toits. Et puis il y a ceux qui ne connaissent pas encore leur goût pour la littérature, simplement parce que ce ne sont pas les livres qui choisissent leurs lecteurs. Désormais, ils peuvent se rencontrer.*

Fascinés par l'idée qu'une même œuvre puisse être interprétée différemment selon les esprits, M. Maillot et Mme Bignon vous consacrent un moment privilégié pour vous cultiver et vous exprimer : un cercle de lecture ouvert, dessiné selon les préférences et les approches de chacun. La première réunion a rassemblé une dizaine de curieux le 11 janvier, dans l'intimité de la bibliothèque municipale où la dynamique culturelle de la ville trouve toujours écho. L'objectif est de se retrouver pour partager ses impressions et ses réflexions sur un thème choisi



qui peut entraîner des recherches. Vous pouvez vous évader deux heures par mois, après avoir consulté les dates auprès de la bibliothécaire.

## L'héritage des jeunes nieulais

*Des regards intrigués par un objet d'une autre époque, des petites mains à l'affût... Le mercredi 10 janvier, l'association d'astronomie « Ciel d'Aunis » remettait un trésor aux 8 - 10 ans du centre de loisirs municipal.*



Les membres de « Ciel d'Aunis » ont passé de nombreux mercredis à concevoir un magnifique cadran solaire. Des heures de travail, récompensées par l'émerveillement des enfants, accompagnés de leurs animateurs et de la directrice du centre.

Sur le fronton de l'établissement, c'est sur une seule aiguille qu'ils devront apprendre à lire l'heure. Une façon d'encourager leur curiosité lors des ateliers de vulgarisation. Le Maire ainsi que l'Adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse étaient présents lors de l'évènement, pour remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à cette démarche pédagogique. Un moment de partage qui s'est prolongé autour d'un verre et d'une galette des rois.

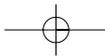
## VENEZ GOÛTER LES SAVEURS DE NOS FERMES !

À vis à tous les amateurs de bonne cuisine : le 15 juin, les produits fermiers envahissent le parc de la commune sous la forme d'un marché de producteurs fermiers et d'un repas à leurs couleurs.

Vendredi 15 juin, à partir de 17 heures, Nieul-sur-Mer prendra des allures fermières grâce à un marché que les producteurs fermiers, le centre de recherche et développement en agriculture Aunis Marais Poitevin (CRDA), la ville de Nieul-sur-Mer et la Chambre d'Agriculture proposeront aux habitants. Vous y retrouverez des produits locaux des fermes du département, transformés par les producteurs eux-mêmes : conserves de foies gras de canard, autruches, veau sous la mère, bœuf séché ou rillettes de cerf. Mais aussi, du miel, des confitures, du chocolat ou du safran, des fromages de vache ou de chèvre...

Bien installés dans le parc, les amateurs pourront également composer à des prix raisonnables leur menu du soir avec les assiettes de produits fermiers préparées pour l'occasion. Chacun trouvera assiette à son goût. Des tables seront à disposition pour un repas convivial et chaleureux.





# INFOS PRATIQUES

## AU BON ENDROIT AU BON MOMENT

*On n'y est presque. Ces dernières années, nous sommes devenus de bons trieurs dans la gestion des déchets. La preuve, nos sacs jaunes sont plus lourds que la moyenne nationale. Il ne reste plus qu'un ultime effort de coordination avant de pouvoir se déclarer « citoyens responsables » pour de bon...*

Pour souiller les trottoirs le moins longtemps possible, nous devons déposer le bon sac le bon jour devant notre habitation, le matin même de la collecte ; sachant que les ordures ménagères sont ramassées le mardi et le samedi. Pour les déchets issus du tri sélectif (cartons et emballages), c'est le jeudi ! Ca ne coûte rien de le rappeler et ça permet aux étourdis qui n'osent plus poser la question de s'y retrouver : les sacs sont distribués une fois par an, en septembre. Les noirs correspondent aux ordures ména-

gères, les jaunes sont attribués au tri sélectif. Si vous êtes à court en milieu d'année, il est possible de demander un réapprovisionnement auprès de la CDA de La Rochelle, 23 quai Maubec : uniquement le mercredi (Horaires : de 8h15 à 11h30 et de 13h30 à 16h15). C'est vers ce service que les nouveaux arrivants doivent se diriger, en présentant leur livret de famille et un justificatif de domicile, pour obtenir tout ce qu'il leur faut.



## CARNET DE VOYAGE

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les passeports des mineurs de moins de 15 ans sont délivrés à titre gratuit !*

Et ce n'est pas tout; pour que la communication soit claire et nette, entre usagers et les services en charge de l'instruction des demandes de passeport, on peut désormais consulter le nouveau site internet au moindre doute. Il vous permet de connaître la situation d'une demande, dans le cours de la fabrication ou de la livraison du titre.  
Site web : <https://tele6.interieur.gouv.fr/>

## AUX URNES CITOYENS !

*Le jour des élections présidentielles, la commune compte sur vous pour enregistrer les voix des électeurs dans les bureaux de votes.*



Pour ne pas rater le coche, les élections présidentielles se tiendront le 22 avril et le 6 mai. Les élections législatives prendront le relais le mois suivant, le 10 juin et le 17 juin. L'organisation matérielle de ces scrutins incombe à la commune. Sept bureaux de votes seront répartis entre la mairie, l'école Gabriel Chobelet, la salle polyvalente de

l'espace Michel Crépeau et l'ancienne école de Lauzières. Pour assurer une permanence aux quatre coins de la ville de 8 heures à 18 heures sans discontinuité, nous requerrons une soixantaine de personnes par créneaux de trois heures. Les « candidats » doivent simplement pouvoir justifier leur statut d'électeur et être inscrits sur la liste électorale de la commune. Il vous suffit de communiquer vos coordonnées au secrétariat de la mairie. La municipalité vous remercie de participer activement au bon déroulement de ces scrutins !

## NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

Mairie 05.46.37.40.10

Centre communal d'action sociale  
05.46.37.40.10

École maternelle Françoise Dolto  
05.46.37.40.86

École primaire Gabriel Chobelet  
05.46.37.41.85

École primaire du Fief Arnaud  
05.46.37.93.97

Bibliothèque 05.46.37.39.18

Centre de loisirs 05.46.37.90.99

Police municipale  
05.46.37.88.62 – 06.08.42.53.78

Déchetterie 05.46.37.00.82

Appel d'urgence européen 112

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie 05.46.00.50.99

Maison médicale de garde 05.46.27.55.20

Allo enfance maltraitée 119

Centre anti-poisons 05.56.96.40.80

Dépannage EDF 0.810.333.017

Dépannage GDF 0.810.433.017

SAUR (distribution eau potable)

05.46.44.29.11

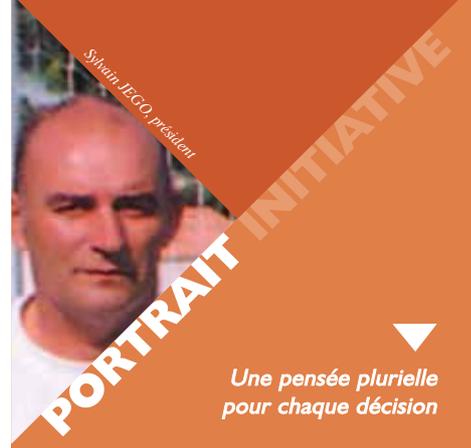
CDA service assainissement eaux usées

05.46.30.35.35

CDA service ramassage ordures ménagères

05.46.51.50.97

## CITOYENNETÉ



Portrait INITIATIVE

Une pensée plurielle pour chaque décision

L'Association Sportive Maritime de Nieul-sur-Mer (ASM) existe depuis 1941. 271 licenciés y pratiquent exclusivement le football. Labellisé « Club formateur Jeunes » depuis deux saisons maintenant, il garantit aux parents enseignement et encadrement de qualité.

**LR : Sylvain Jego, vous êtes président depuis 10 saisons. Qu'est-ce qui explique cette longévité ?**

**SJ :** très simplement, la passion...celle du jeu et plus particulièrement du football, de ses règles, de l'énergie communicative qu'il transmet aux jeunes notamment. Je crois d'ailleurs que les enfants et leurs parents l'ont bien compris, puisque chaque saison, nous avons entre 30 et 40 enfants débutants inscrits. Et dans les tribunes, lors des déplacements, les pères, les mères sont présents, encouragent, sermonnent parfois fils ou fille quand ils ne respectent pas les règles du jeu !

**LR : vous accordez beaucoup d'importance aux parents...**

**SJ :** bien sûr, ils font la vie du club, tout comme les bénévoles d'ailleurs. J'en profite pour lancer un appel car nous ne sommes jamais de trop. Ceux qui sont intéressés peuvent passer un coup de fil au 0546374563 et prendre leur place dans le club sans avoir de rapport particulier avec le foot !

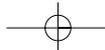
**LR : Quel est votre souhait pour les prochaines saisons ?**

**SJ :** que l'on continue à s'amuser, à progresser... et surtout, surtout, que la municipalité continue à nous épauler comme elle le fait ( je ne devrais peut-être pas le dire). Et puis, que les commerçants, les artisans et les entreprises restent à notre écoute et poursuivent leur soutien financier. Il y a un sacré enthousiasme dans le moteur !

## PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et les adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous, pris préalablement par téléphone (05 46 37 40 10) ou par courriel ([mairie@nieul-sur-mer.fr](mailto:mairie@nieul-sur-mer.fr)) en indiquant l'objet de la demande.





**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**

DATE	ORGANISATEUR	LIEU	NATURE	HEURE
samedi <b>17 mars</b>	Tambour d'Aurore	Brasserie du Moulin	Café poétique : "l'Amour" dans le cadre du Printemps des Poètes	16h00
samedi <b>17 mars</b>	Comité des Fêtes	Salle polyvalente	Soirée cabaret	20h45
samedi <b>17 mars</b>	Ciel d'Aunis	Ecole de Lauzières	Stage : Faites vos cadrans solaires (prévoir pique-nique)	de 8h00 à 20h00
jeudi <b>22 mars</b>	Commission culturelle	Salle Saint Blaise	BE ZA BE NE BOULOU : contes et musique du Cameroun par François ESSENDI dans le cadre du Festival du conte	20h30
samedi <b>24 mars</b>	Ciel d'Aunis	Ecole de Lauzières	Stage : Aide à l'utilisation de vos lunettes et télescopes	de 15h00 à 24h00
dimanche <b>25 mars</b>	Association Sportive Maritime	Salle polyvalente	Loto	de 13 h 30 à 20 h00
mercredi <b>28 mars</b>	Commission culturelle	Bibliothèque municipale	Lecture (par les Amuse-Gueules) autour de Seignolle	18h30
vendredi <b>30 mars</b>	Ciel d'Aunis	Salle polyvalente	Conférence débat par Yves ROUSSEAU « L'Astronomie, pourquoi ? »	de 20h30 à 23h00
samedi <b>31 mars</b>	Club des Supporters de l'ASM	Salle polyvalente	Soirée dansante "FAR WEST"	20h00
vendredi <b>13 avril</b>	Commission culturelle	Salle Saint Blaise	Théâtre : "IRIS" de Sylvaine Zaborowsky	20h30
samedi <b>21 avril</b>	Pétanque Nieulaise	Parc municipal	Concours Licenciés	14h00
dimanche <b>22 avril</b>	Comités des Fêtes	Place de la Liberté	Foire aux plantes	de 10h00 à 17h00
vendredi <b>27 avril</b>	Commission culturelle	Salle Saint Blaise	Conférence de Jacques PEIGNON : "Antarctique objectif 70° sud"	21h00
Mai - Juin	Commission culturelle	Bibliothèque municipale	Exposition d'ORIGAMI ou l'art du pliage de papier sur le thème "La Mer"	Horaires bibliothèque
mardi <b>1<sup>er</sup> mai</b>	Association Sportive Maritime	Stade municipal	Finale Coupe Régionale Benjamins, 13 ans (ligue et district)	de 13h00 à 20h00
vendredi <b>4 mai</b>	Ciel d'Aunis	Ecole du Fief Arnaud	Conférence : "Aux origines de l'Égypte"	de 20h30 à 23h00
dimanche <b>6 mai</b>	Syndicat des Riverains du Gô	Ancien camping Route de l'Aubreçay	Journée de nettoyage du Gô	9h00
du <b>7 au 19 mai</b>	Commission culturelle	Hall de la mairie	Exposition de peinture "Omer Amblas"	Horaires mairie
mardi <b>8 mai</b>	Anciens combattants	Monuments aux morts	Victoire 1945	9 h30 (Lauzières) 12h (Nieul)
mercredi <b>9 mai</b>	Pétanque Nieulaise	Parc municipal	Concours des Vétérans Licenciés	14h00
vendredi <b>11 mai</b>	Pétanque Nieulaise	Parc municipal	Concours Licenciés	19h30
dimanche <b>13 mai</b>	Commission des Sports	Salle polyvalente	Parcours du Cœur	10h00
dimanche <b>13 mai</b>	Association Sportive Maritime	Parc municipal	Vide-greniers	de 9h00 à 21h00
du <b>21 au 26 mai</b>	Arts et Lumières	Hall de la mairie	Exposition de peinture	9h - 12h 14h - 17h
du <b>29 mai au 9 juin</b>	Commission culturelle	Hall de la mairie	Exposition sur le thème des pompiers	9h - 12h 14h - 17h
vendredi <b>1<sup>er</sup> juin</b>	Ciel d'Aunis	Ecole de Lauzières	Conférence : "L'actualité astronautique en 2007"	de 20h30 à 23h
<b>1<sup>er</sup> juin 2 juin</b>	Tambours d'Aurore	Salle Saint Blaise	Théâtre : "Ariane et Barbe bleue" de Maurice Maeterlinck (entrée payante)	20h30
samedi <b>2 juin</b>	Commission des Sports et Vélo Club Nieulais	Salle polyvalente	Journée nationale du vélo	à définir
dimanche <b>3 juin</b>	Tambours d'Aurore	Salle Saint Blaise	Théâtre : "Ariane et Barbe bleue" de Maurice Maeterlinck (entrée payante)	17h00
dimanche <b>3 juin</b>	Commission culturelle	Parc municipal	100 <sup>ème</sup> anniversaire de la voiture de pompiers "Delahaye 1907"	de 10h00 à 18h00
dimanche <b>10 juin</b>	Association Sportive Maritime	Stade municipal	Tournoi Jeunes : Challenge J.B Ellisalde	de 9h00 à 20h00
du <b>11 au 23 juin</b>	Tennis Club Nieulais	Tennis Club	Tournoi Jeunes	17h à 22h (semaine 9h - 20h week-end)
vendredi <b>15 juin</b>	Commission culturelle	Parc municipal	Marché fermier	17h00 à 22h00
samedi <b>16 juin</b>	Théâtre de Poche	Salle Saint Blaise	Théâtre : Spectacle des ateliers enfants, adolescents, adultes	20h30
dimanche <b>17 juin</b>	Théâtre de Poche	Salle Saint Blaise	Théâtre : Spectacle des ateliers enfants, adolescents, adultes	17h00
vendredi <b>22 juin</b>	Pétanque Nieulaise	Parc municipal	Concours Licenciés	19h30
samedi <b>23 juin</b>	Comité des Fêtes	Parc municipal	Feu de la Saint Jean (bal, stands...)	21h00
du <b>25 juin au 6 juillet</b>	Commission culturelle	Hall de la mairie	Exposition de maquettes de bateaux dans le cadre du thème "La Mer"	9h - 12h 14h - 17h
mercredi <b>27 juin</b>	Commission culturelle	Bibliothèque municipale	Après-midi Contes et goûter pour enfants	15h00

**MANIFESTATIONS LE ZOOM**



**Conférence de Jacques PEIGNON  
Antarctique objectif 70° sud  
« 13 février 2003, Marguerite »  
Vendredi 27 avril 2007 - 21h**

Depuis sa mise à l'eau en 2001 « Glory of the sea » le périphe 50 skippé par Jacques PEIGNON a démontré ses qualités de voilier de navigation extrême.

En 2003, il est le 3<sup>ème</sup> bateau hauturier à s'approcher des 70<sup>ème</sup> Sud.

En 2004, le Périphe part pour la Terre Adélie et récemment, il vient de terminer la 3<sup>ème</sup> expédition dans le Grand Sud.

Venez à la rencontre de ce nomade de grand large partager ses émotions, sa passion et ses expériences à la salle Saint-Blaise le vendredi 27 avril 2007 à 21 heures. L'entrée est libre et gratuite.

**THÉÂTRE**

**« IRIS » de Sylvaine Zaborowski  
Vendredi 13 avril 2007 - 21h**

Iris est ostréicultrice, comme l'était sa mère et avant elle sa grand-mère. Iris aime les petits plaisirs de la



vie, respirer le vent, sentir le sable dans ses bottes, regarder des photos et attendre que Gabriel la demande en mariage. Mais.....

Représentation le vendredi 13 avril 2007 à 21 heures à la salle Saint-Blaise.

**PARCOURS DU CŒUR  
Dimanche 13 mai 2007  
Salle polyvalente espace Michel Crépeau  
Départ 10h**



La commission municipale chargée des affaires sportives organisera avec le soutien d'associations nieulaises les parcours du cœur, édition 2007.

Cette journée est impulsée par la Fédération Française de Cardiologie pour démontrer, entre autres, les bienfaits d'une activité sportive sur la condition générale cardiovasculaire.

Rendez-vous à tous les nieulais pour une boucle de 4, 10 ou 15 km. A chacun son rythme et son moyen de déplacement (vélo, skate, poussette...)

Un verre de l'amitié clôturera cette manifestation à partir de 11h30.

